

Rapport de la Commission au Conseil intercommunal

Préavis N° 04/2016

Demande de crédit de CHF 108'000.-- TTC, pour le déplacement du collecteur « Ceinture Est, N°35 », étape II suite à l'aménagement de la parcelle N° 294 sur la Commune de Vuflens-le-Château

~~~~~

Monsieur le Président  
Mesdames et Messieurs les Conseillers

La Commission composée de \* M. Philippe Henriet (Vuflens-le-Château), M. Jean-Luc Jecquier (Clarmont), M. Jean-Luc Jecquier (Clarmont), M. Edmond Piouet (Vuflens-le-Château) et M. Michel Lammann (Vuflens-le-Château) Président-rapporteur

s'est réunie le jeudi 12 mai 2016 à 15 heures 30 dans les locaux de l'IER pour examiner le préavis cité en titre.

M. Jean-Luc Jecquier, membre du Comité de direction (fonction: Responsable; Directeur de l'IER) et M. Jean-Luc Jecquier (Responsable du réseau des collecteurs et des GRE) de l'IER (étaient présents pour nous accueillir, présenter le préavis, répondre à nos nombreuses questions de façon satisfaisante et nous les en remercions.

**Constat**

Le déplacement du collecteur > Ceinture Est (N°35) selon préavis N° 03/2015 rallonge le circuit et les changements de direction entraînent l'écoulement dans un secteur où la pente de la conduite est généralement inférieure à 1%. À cet endroit, l'association du Vallon de la Morde > ? a décidé de réaliser un bouclage de son réseau. L'idée de ce préavis est de profiter de cette occasion pour changer le passage de la conduite des eaux usées entre les points E et 1 (voir plan du préavis du Comité de direction) qui devient presque rectiligne et par conséquent favorise l'écoulement des eaux usées. Le déplacement en limite de propriété est également un autre avantage.

**Coût des travaux et financement**

Le coût estimé des travaux (basé sur le devis d'une entreprise spécialisée rentré en avril 2016) revient à CHF 105'000.-- TTC.

**Subvention cantonale**

Un subventionnement cantonal n'entre en compte pour ces travaux.

## Participation ERM

Une participation de 15% de l'ERM par un prélèvement sur le > - onds de réserve pour l'entretien du réseau des collecteurs ER ' ? sera accordée( soit un montant de C+ - 16'200'--

## Répartition entre les Communes

Le montant étant la charge des Communes de /ens( 1uss:-C#ardonna:( Clarmont( !au2-sur- ' or0es et !u""lens-le-C#\$teau( le solde de C+ - 61'500'-- est partagé en six( ce qui représente un montant de C+ - 15'360' -- pour chaque commune

## Amortissement

Les six Communes ont décidé de régler le montant de C+ - 15'360' --( en une fois( d'Fs le décompte "inal établi( au plus tôt en 2011

## Demande

Sur la parcelle N° 261( le projet initial reliait les points - ; en limite de propriété) le propriétaire de ce bien- onds est opposé ce tracé car il serait nécessaire d'abattre plusieurs de ses arbres) la Commission demande au Comité de direction de faire le nécessaire pour créer ou mentionner dans la servitude (si dans le futur un déplacement de cette conduite s'avérait nécessaire pour une nouvelle construction( les frais seraient supportés par le propriétaire de la parcelle et non par le bénéficiaire de la servitude

## Préavis de la Commission

Après discussion( la Commission a approuvé la demande du Comité de direction et( l'unanimité( est favorable l'octroi du crédit demandé

## Conclusions

Constatés sur ce qui précède( nous vous prions( Monsieur le Président( Mesdames et Messieurs les Conseillers( de bien vouloir voter les conclusions suivantes \*

)E C J N<E) (N9ERC J ' ' EN7) ; E )ER '

L vu le préavis N° 04/2016 du Comité de direction(

L entendu le rapport de la Commission chargée de son étude(

; EC ; E

1% d'accorder au Comité de direction un crédit de **CHF 108'000.-- TTC**, pour le déplacement du collecteur > Ceinture Est( N° 35 ?( étape K suite l'aménagement de la parcelle N° 264 sur la Commune de !u""lens-le-C#\$teau(

2% d'accepter le plan financier tel que mentionné dans le présent préavis(

3% d'autoriser le Comité de direction( en cas de besoin( à contracter un emprunt auprès d'un établissement bancaire de son choix( l'auteur du crédit demandé

Au nom de la Commission  
)e Président-rapporteur

!au2-sur- ' or0es( le 24 mai 2016

' ic#el 1ac#mann